



DÉLIBÉRATION N° 2023 - 055

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : **15**
Présents ou Représentés : **15**
Votants : **15**

Le treize décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes,

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, de Laurent AUGER, maire de la commune de Chaumont-Tharonne.

Étaient présents :

AUGER Laurent, VALTER Francis, PICOT Rose Marie, PAUL Patrice, AUGER Laëtitia, ROUILLON Brigitte, MERVEN Patrick, ROUILLON Thierry, CUVILLIER Alexis, CUVILLIER Emilie, VERVIALLE Yves, DUPAS Martine, FOURAGE Sandra, CHEVREUIL Arnaud ;

Était absente :

SIMONNET Claire, procuration donnée à FOURAGE

Brigitte ROUILLON a été désignée comme secrétaire de séance

OBJET

Tarifs de location de la salle des fêtes « Espace Tharonne » 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs de location de la salle des fêtes « Espace Tharonne » ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2024

1°) Associations chaumontaises → Gratuit

2°) Chaumontais (week-end : du vendredi AM au lundi matin)

	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024 et du 01/11/2024 au 31/12/2024	Période du 01/04/2024 au 31/10/2024
Salle complète (bar inclus)	380 €	350 €
Bar seul	200 €	150 €

3°) Hors commune

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023

Berger
Levrault

ID : 041-214100463-20231213-2023_055-DE

	Période	Période du 01/01/2024 Au 31/03/2024 Et du 01/11/2024 Au 31/12/2024	Période Du 01/04/2024 Au 31/10/2024
Salle complète	Week-end	900 €	800 €
Exploitation commerciale	Journée en semaine	600€	550 €
	Week-end	1050	950 €

4°) Arrhes non remboursables

Versement de 50 % du montant de la location à la réservation. Paiement du solde à la remise des clés.

5°) Caution

Dépôt d'une caution de 800 €, remboursable après la location si aucun dégât n'est constaté.

6°) Ménage

Si salle non remise en état : 160 €

La secrétaire de séance



Brigitte ROUILLON

Pour copie conforme

Le Maire,

Laurent AUGER

